

CRITÈRE HAS V2027

2.2-05

▲ CRITÈRE IMPÉRATIF

Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments

STATUT Critère impératif

CHAMP Tout l'établissement

MÉTHODES Observation +

Traceur ciblé : médicament

À DÉMONTRER

Une administration conforme aux règles d'identité, de prescription, de préparation, de traçabilité et de surveillance, sans retranscription.

À METTRE EN PLACE

- Standardiser les contrôles d'identité, de prescription, de préparation, d'administration et de traçabilité.
- Réduire les interruptions de tâche et renforcer les contrôles pour les médicaments à risque.
- Vérifier la formation et l'habilitation des professionnels impliqués dans l'administration.
- Observer les pratiques, analyser les écarts et suivre les mesures correctives.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 1 OBSERVATION Cible de l'EE : Observation directe Pour sécuriser la préparation et l'administration des médicaments et à prévenir les risques d'erreur, les produits de santé sont stockés dans des conditions sécurisées sur l'ensemble du circuit (étiquetage en DCI, absence de mélange, suivi des températures, absence de stockage au sol, absence de périmés, obus et bouteilles arrimés...).	☐ Armoires et chariots sécurisés ; médicaments identifiés en DCI, séparés et conservés dans un conditionnement identifiable ☐ Absence de produit périmé ou stocké au sol ; rangement ordonné évitant les mélanges et les confusions ☐ Réfrigérateur avec température suivie ; bouteilles de gaz identifiées, fermées et solidement arrimées
EE 2 TRACEUR CIBLÉ : MÉDICAMENT : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les professionnels habilités respectent les bonnes pratiques de préparation en évitant les interruptions de tâches.	☐ Zone de préparation identifiée, adaptée, indépendante et respectant les règles d'hygiène ☐ Organisation limitant les interruptions de tâches et permettant une préparation au plus près de l'administration ☐ Outils d'aide disponibles et à jour lorsque nécessaire : procédures, outils de calcul de dose, tables de conversion ☐ Observation d'une préparation conforme ou audit récent des interruptions, avec actions et réévaluation
EE 3 TRACEUR CIBLÉ : MÉDICAMENT : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les professionnels habilités respectent les bonnes pratiques d'administration (règle des 5B).	☐ Observation d'une administration complète : identité vérifiée avec deux identifiants et prescription active consultée ☐ Concordance patient-médicament-dose-voie-horaire démontrée, avec conditionnement identifiable jusqu'à la prise ☐ Audit récent des 5B comportant résultats, écarts, actions correctives et réévaluation

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 4 TRACEUR CIBLÉ : MÉDICAMENT : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les situations à risque (injectables, médicaments reconstitués en pédiatrie, pousse seringue électrique, PCA, chimiothérapies, préparations de poches de perfusion avec reconstitution, multiplicité des préparations...) devant faire l'objet de précautions particulières ont été identifiées et les bonnes pratiques mises en œuvre.	☐ Liste ou cartographie des situations d'administration à risque du service, reliée à des procédures actualisées ☐ Observation ou dossier récent montrant les contrôles prévus selon le risque : calcul, double vérification, étiquetage, programmation ou surveillance ☐ Conduite à tenir en cas d'incident accessible, avec matériel de secours ou antidote disponible lorsque la situation le requiert
EE 5 TRACEUR CIBLÉ : MÉDICAMENT : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels L'administration du médicament ou le motif de non-administration est tracé dans son dossier au moment de la prise par les professionnels habilités.	☐ Dossier ou plan d'administration indiquant médicament, dose, date, heure réelle et identité du professionnel ☐ Non-administration tracée au moment du soin avec motif précis, date, heure et auteur ☐ Journal du logiciel ou audit d'échantillon confirmant l'absence de validation anticipée et la concordance des horaires

STATUT ET INDICATEUR	MODE DE CALCUL OU RÉFÉRENCE	CIBLE OU LECTURE	SOURCE ET CHAMP
INTERNE · EE1 · Taux de conformité du stockage des produits de santé dans les unités	Exigences conformes / exigences de stockage auditées × 100	100 % ; écarts critiques corrigés	Audit pharmacie / unités
INTERNE · EE2 · Taux de préparations observées conformes et sans interruption de tâche non maîtrisée	Préparations conformes / préparations observées × 100	100 %	Observation terrain
INTERNE · EE3 · Taux d'administrations observées conformes à la règle des 5B	Administrations conformes / administrations observées × 100	100 %	Audit administration
INTERNE · EE4 · Taux de situations à risque identifiées bénéficiant des précautions définies	Situations maîtrisées / situations à risque auditées × 100	100 %	Audit pharmacie / observation
INTERNE · EE5 · Taux d'administrations et de non-administrations tracées en temps réel avec motif si nécessaire	Situations tracées conformément / situations auditées × 100	100 %	Dossier patient informatisé / audit

Sources : [Référentiel V2027](#) | [Fiche Médicament](#)

Repères non exhaustifs, à adapter au contexte réel de l'établissement.

Les 22 fiches et leur guide d'utilisation : hospi-academy.com/criteres-imperatifs

« La qualité nous rassemble, la sécurité du patient nous engage. »

